



**États financiers intermédiaires consolidés
Au 28 février 2009**

AVIS : Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs externes de la Société.

Corporation Nuvolt inc.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU**

(non vérifiés)

	Deuxième trimestre		Période de six mois	
	terminé le	terminé le	terminée le	terminée le
	28-févr-09	29-févr-08	28-févr-09	29-févr-08
CHIFFRE D'AFFAIRES	444 286 \$	378 612 \$	1 147 155 \$	726 695 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES	219 047	278 956	533 519	504 493
BÉNÉFICE BRUT	225 239	99 656	613 636	222 202
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
Frais de recherche et développement	77 683	102 221	383 642	166 976
Montant capitalisé	(77 683)	(102 221)	(383 533)	(166 900)
Frais de recherche et développement, nets	-	-	109	76
Frais de vente	184 396	88 563	335 384	185 759
Frais d'administration	128 542	188 226	256 372	342 546
Frais financiers	47 787	47 186	87 377	89 714
	360 725	323 975	679 242	618 095
BÉNÉFICE (PERTE) D'EXPLOITATION	(135 486)	(224 319)	(65 606)	(395 893)
AUTRES ÉLÉMENTS				
Produits d'intérêts	-	(3 557)	-	8 241
Contribution financière CNRC pour embauche	10 988	-	13 615	-
Variation, juste valeur fonds de marché monétaire	-	3 550	-	9 236
	10 988	(7)	13 615	17 477
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS	(124 498)	(224 326)	(51 991)	(378 416)
IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE				
Exigibles	-	-	-	-
Avantage fiscal découlant de l'utilisation de pertes antérieures	-	-	-	-
	-	-	-	-
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET RÉSULTAT ÉTENDU	(124 498) \$	(224 326) \$	(51 991) \$	(378 416) \$
Résultat par action (note 22)				
Résultat net, de base et dilué par action	(0,0024) \$	(0,0042) \$	(0,0010) \$	(0,0072) \$

Renseignements additionnels à l'état des résultats (note 7)

Corporation Nuvolt inc.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DU DÉFICIT**

(non vérifiés)

	Deuxième trimestre terminé le		Période de six mois terminée le	
	28-févr-09	29-févr-08	28-févr-09	29-févr-08
SOLDE , début de la période	(6 348 470) \$	(5 873 131) \$	(6 420 977) \$	(5 719 041) \$
Bénéfice net (perte nette)	(124 498)	(224 326)	(51 991)	(378 416)
Frais d'annulation d'options	-	(10 064)	-	(10 064)
SOLDE , fin de la période	(6 472 968) \$	(6 107 521) \$	(6 472 968) \$	(6 107 521) \$

Corporation Nuvolt inc.**BILANS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

AU **28-févr-09** 31-août-08
(non vérifié) (vérifié)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	986 \$	13 170 \$
Créances (note 8)	912 154	771 540
Stocks (note 9)	267 276	334 640
Frais payés d'avance	9 910	14 916

1 190 326 1 134 266

EFFETS À RECEVOIR (note 10)

8 391 8 391

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)

77 573 64 221

ACTIFS INCORPORELS (note 12)

111 427 100 378

FRAIS REPORTÉS (note 13)

1 296 668 998 972

2 684 385 \$ 2 306 228 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	- \$	21 828 \$
Emprunt bancaire (note 14)	160 000	210 000
Dettes d'exploitation (note 15)	1 297 945	821 943
Produits reportés	30 027	11 512
Dette à long terme échéant au cours des prochains douze mois (note 16)	69 709	49 189
Débeture échéant au cours des prochains douze mois (note 17)	166 462	167 778

1 724 143 1 282 250

DETTE À LONG TERME (note 16)

296 070 319 686

DÉBENTURE (note 17)

213 085 212 729

2 233 298 1 814 665

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 18)	5 377 565	5 377 565
Options d'achat d'actions (note 19)	170 979	159 464
Bons de souscription (note 20)	718 444	718 444
Surplus d'apport	657 067	657 067
Déficit	(6 472 968)	(6 420 977)

451 087 491 563

2 684 385 \$ 2 306 228 \$

Corporation Nuvolt inc.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

(non vérifiés)

	Deuxième trimestre terminé le		Période de six mois terminée le	
	28-févr-09	29-févr-08	28-févr-09	29-févr-08
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net (perte nette)	(124 498) \$	(224 326) \$	(51 991) \$	(378 416) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement, immobilisations corporelles	4 805	26 242	9 609	37 760
Amortissement, actifs incorporels	440	528	879	968
Amortissement, frais de développement reportés	(2 187)	4 123	(4 375)	8 246
Amortissement, frais de commercialisation reportés	-	197	-	197
Intérêts capitalisés à la dette	5 109	6 803	11 023	13 709
Intérêts capitalisés sur la débenture	12 289	15 532	23 039	31 294
Rémunération à base d'actions	1 577	67 413	8 313	67 413
	(102 465)	(103 488)	(3 503)	(218 829)
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 23)	102 157	(131 403)	164 486	(148 433)
	(308)	(234 891)	160 983	(367 262)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Effets à recevoir des actionnaires	-	-	-	4 232
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 008)	(26 604)	(19 758)	(32 475)
Acquisition d'actifs incorporels	(6 028)	(43 081)	(11 929)	(46 459)
Augmentation des frais de développement reportés	(59 816)	(18 771)	(293 320)	(81 454)
Crédits d'impôt à la recherche et au développement	(17 867)	(83 374)	(88 213)	(83 450)
	(103 719)	(171 830)	(413 220)	(239 606)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Variation de l'emprunt bancaire	(40 000)	-	(50 000)	-
Variation d'effets à payer	150 000	-	275 000	-
Variation de la dette à long terme	(2 621)	(32 770)	60 880	(61 117)
Remboursement de la débenture	(12 000)	(12 000)	(24 000)	(28 000)
	95 379	(44 770)	261 880	(89 117)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE				
	(8 648)	(451 491)	9 643	(695 985)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début	9 634	1 016 261	(8 657)	1 260 755
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin	986 \$	564 770 \$	986 \$	564 770 \$

Corporation Nuvolt inc.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

(non vérifiés)

	Deuxième trimestre terminé le		Période de six mois terminée le	
	28-févr-09	29-févr-08	28-févr-09	29-févr-08

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société se composent des éléments suivants :

Encaisse	986 \$	225 804 \$	986 \$	225 804 \$
Fonds des marchés monétaires	-	338 966	-	338 966
	986 \$	564 770 \$	986 \$	564 770 \$

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec, se spécialise dans l'analyse des défauts des réseaux électriques des fermes agricoles et la fabrication d'équipement de détection et de correction.

2. HYPOTHÈSES DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers ont été préparés à partir des principes comptables qui s'appliquent à une entreprise en exploitation. Ceci présuppose que la Société poursuivra son exploitation pendant un avenir prévisible et qu'elle sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses dettes dans le cours normal de ses activités.

En raison de la perte d'exploitation importante subie au cours du dernier exercice et du déficit accumulé au 28 février 2009, la capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend du soutien financier de ses créanciers et de ses actionnaires et du fait que la Société puisse assurer la rentabilité de son exploitation. La Société est présentement à la recherche de nouveaux investisseurs.

Les présents états financiers intermédiaires ne reflètent pas les ajustements qui seraient nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. La direction estime que les mesures qu'elle a prises ou qu'elle prévoit prendre atténueront l'effet des éléments qui font douter du bien-fondé de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation sur laquelle elle s'est fondée pour la préparation de ses états financiers.

Si la Société n'était pas en mesure de respecter le principe de continuité de l'exploitation, certains éléments d'actif pourraient faire l'objet d'une radiation ou d'une réduction de valeur importante.

3 - AJUSTEMENT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs du 29 février 2008 ont été ajustés par rapport à ces mêmes états financiers présentés l'an passé en raison d'une erreur de comptabilisation. Une provision pour crédit d'impôt à recevoir avait été constatée comme revenu à l'état des résultats au lieu d'être comptabilisée à l'encontre des frais de développement au bilan. La correction a donc été apportée pour une meilleure comparaison et pour se conformer aux normes comptables.

4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société et de sa filiale Agrivolt Inc.

Informations financières intermédiaires

Les informations financières au 28 février 2009 ainsi que pour les périodes de trois et six mois terminées les 28 février 2009 et 29 février 2008 sont non vérifiées. Toutefois, selon l'avis de la direction, tous les redressements qui sont requis pour donner une image fidèle des résultats de ces périodes ont été inclus. Les résultats d'exploitation intermédiaires ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice complet.

Ces états financiers intermédiaires devraient donc être lus en parallèle avec les plus récents états financiers de la Société.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2008

4 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Ces états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont fondés sur les mêmes conventions et méthodes comptables que celles utilisées pour la préparation des plus récents états financiers annuels de la Société. Cependant, ils ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être présentées dans les états financiers annuels.

Ces états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base des évaluations et de l'information disponibles actuellement. Ils demandent de faire une estimation et une hypothèse qui peuvent affecter les montants reportés des actifs et des passifs et l'éventualité d'une divulgation à la date des états financiers et les montants reportés de produits et charges durant la période. Les estimations importantes comprennent les crédits d'impôt à recouvrer, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables et l'évaluation des stocks de matières premières. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Les principales sources de produits de la Société sont la vente d'équipements et les revenus de maintenance. Les produits sont comptabilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable.

La Société comptabilise la vente de ses équipements lorsque le client confirme l'acceptation de l'équipement ou à la fin de la période de garantie de satisfaction et si le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus de maintenance sont constatés linéairement sur la durée du contrat. Les montants facturés ou reçus selon les termes des contrats signés avec les clients, qui ne satisfont pas aux critères de constatation, sont inscrits à titre de produits reportés.

Les ventes d'équipement sont constatées sous plus d'une unité de comptabilisation. Une provision pour maintenance préventive, d'une valeur marchande évaluée à 6 % du prix de vente, est prise sur la vente de produits. Cette provision est amortie sur la durée du contrat de maintenance préventive.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

5 - NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 3862 «Instruments financiers- informations à fournir» et 3863 «Instruments financiers- présentation». Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. Par conséquent, la Société les a adoptées pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Le chapitre 3862 établit des nouvelles normes en ce qui a trait aux informations à fournir pour les instruments financiers et son adoption n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société. Le chapitre 3863 reprend les normes de présentation déjà établies par le chapitre 3861 «Instruments financiers - informations à fournir et présentation» et, par conséquent, n'a eu aucun impact sur les états financiers de la Société.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2008

5 - NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Informations à fournir concernant le capital

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié les chapitres 1535 «Informations à fournir concernant le capital». Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007. Par conséquent, la Société les a adoptées pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Ce chapitre exige que la Société fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de la Société.

L'application de ces nouvelles normes comptables n'a aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société puisqu'elles portent principalement sur les informations à fournir.

Stocks

L'Institut Canadien de Comptables Agréés a publié le chapitre 3031 «Stocks», qui remplace le chapitre 3030, portant le même titre. Ces normes doivent être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008. Par conséquent, la Société a adopté ces normes pour l'exercice en cours et se terminant le 31 août 2009. Ce chapitre établit des normes pour l'évaluation des stocks et la communication d'informations à ce sujet.

L'application de ces nouvelles normes comptables n'a aucun impact sur les montants comptabilisés aux états financiers de la Société.

La Société a adopté ces nouvelles conventions comptables à la **note 24- Instruments financiers** pour les chapitres 3862 «Instruments financiers - Informations à fournir» et 3863 «Instruments financiers- présentation», à la **note 18- Capital actions** pour le chapitre 1535 «Informations à fournir concernant le capital» et puis à la **note 9 - Stocks** pour le chapitre 3031 «Stocks».

6- CHANGEMENTS FUTURS DE METHODES COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'Institut Canadien des Comptables Agréés a publié le chapitre 3064 «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui remplace le chapitre 3062 «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels» et le chapitre 3450 «Frais de recherche et de développement». Ces normes devront être appliquées pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2008. Par conséquent, la Société devra adopter ces normes pour l'exercice se terminant le 31 août 2010. Ce chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et aux informations à fournir quant aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Normes internationales d'informations financières (IFRS)

Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un exposé-sondage proposant l'adoption des IFRS pour la comptabilisation et la présentation de l'information financière des sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ces normes remplaceront les principes comptables généralement reconnus actuels et rentreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. La Société évalue présentement l'incidence future de ces nouvelles normes sur ses activités commerciales, ses systèmes d'information financière et ses états financiers.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2009

7 - RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

	28 février 2009 (3 mois)	29 février 2008 (3 mois)	28 février 2009 (6 mois)	29 février 2008 (6 mois)
Amortissement des immobilisations corporelles	4 805 \$	26 242 \$	9 609 \$	37 760 \$
Amortissement des actifs incorporels	440 \$	528 \$	879 \$	968 \$
Rémunération à base d'actions	1 577 \$	67 413 \$	8 313 \$	67 413 \$
Gain (perte) de change	(3 088) \$	(143) \$	(7 848) \$	(4 194) \$
Intérêts sur la dette à long terme et la débenture	31 528 \$	37 838 \$	62 741 \$	76 887 \$
Intérêts sur la dette à court terme	6 790 \$	5 179 \$	15 166 \$	8 733 \$

Aide gouvernementale

Un montant de 10 988 \$, comptabilisé comme AUTRES ÉLÉMENTS à l'état des résultats au 28 février 2009, a été reçu du Conseil national de recherches du Canada (CNRC) dans le cadre du Programme d'aide à la recherche industrielle-Stage pour les jeunes. L'accord de contribution est d'un maximum de 15 000 \$ à la suite de l'embauche d'une adjointe à la comptabilité. Au 28 février 2009, un montant de 13 615 \$ avait été encaissé par la Société.

8 - CRÉANCES

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes clients	524 251	417 464
Dépôts de garantie	6 162	-
Avances sur frais de déplacement, sans intérêt	3 270	5 100
Avances à des actionnaires, sans intérêt	-	3 505
Impôt à recouvrer	-	3 186
Taxes à la consommation	12 434	64 461
Crédits d'impôt de recherche et développement*	366 037	277 824
	912 154	771 540

* Des crédits d'impôt à la recherche et au développement au montant de 277 824 \$ se rapportent à l'exercice précédent pour lequel un rapport a été déposé aux autorités fiscales mais n'a pas encore fait l'objet d'examen.

*Au 28 février 2009, un montant de 269 000 \$ réclamé comme dépense de recherche et développement dans la demande de crédits d'impôt RS&DE du 31 août 2008 n'avait pas été payé au fournisseur. Ceci ne respecte pas la norme d'admissibilité de Revenu Canada qui mentionne que les dépenses admissibles doivent avoir été payées au plus tard 180 jours après la fin de l'exercice financier. Ceci affectera donc d'environ 62 000 \$ le montant des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir pour l'exercice terminé le 31 août 2008. Ce montant pourra être réclamé dans l'année où le paiement sera effectué. La Société prévoit donc réclamer ce montant dans son exercice se terminant le 31 août 2009.

9 - STOCKS

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Matières premières	106 891	86 600
Produits en cours	56 391	66 780
Produits finis	103 994	181 260
	267 276	334 640

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2009

9 - STOCKS (suite)

Selon le chapitre 3031 «Stocks» de l'Institut des Comptables Agréés du Canada, les stocks doivent être évalués au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks a été évalué selon la méthode du premier entré, premier sorti (PEPS). Aucune dépréciation des stocks n'a été constatée donc ils sont présentés au coût dans le présent état financier.

10 - EFFETS À RECEVOIR

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Effet à recevoir d'actionnaires, sans intérêts, encaissables au moment du versement de dividendes.	8 391	8 391

11 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	28 février 2009		31 août 2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Documents de référence	71 824	70 827	997	1 993
Équipement et outillage	226 265	187 978	38 287	24 953
Équipement informatique et logiciels	69 089	56 326	12 763	12 355
Kiosques			-	6 135
Matériel roulant	29 126	22 629	6 497	7 643
Mobilier et agencements	83 152	64 123	19 029	11 142
	479 456	401 883	77 573	64 221

12 - ACTIFS INCORPORELS

	28 février 2009		31 août 2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Brevets	139 559	28 132	111 427	100 378

Au cours du trimestre, la Société a encouru 6 028 \$ (2007- 42 884 \$) pour des brevets.

Des actifs incorporels d'un coût de 106 666 \$ (2007- 83 033 \$) n'ont pas été amortis.

13 - FRAIS REPORTÉS

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Frais de développement	1 296 668	998 972

Au cours du trimestre, la Société a engagé des frais de développement pour un montant de 77 683 \$ (2007- 102 221 \$) et a comptabilisé des crédits d'impôts à la recherche et développement de 17 867 \$ en contrepartie.

Au 28 février 2009, des frais de développement d'un coût, net des crédits d'impôt à la recherche et développement, de 1 294 480 \$ (2007- 1 050 082 \$) n'ont pas été amortis.

Corporation Nuvolt inc.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

Au 28 février 2009

14 - EMPRUNT BANCAIRE

La Société dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 250 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2%, garantie par les créances et les stocks et renouvelable le 31 décembre 2009.

Au 28 février 2009, la facilité de crédit était utilisée pour un montant de 160 000 \$ et une lettre de crédit d'un montant de 10 000 \$ échéant le 16 janvier 2010 avait été émise.

Selon les conditions de la convention de crédit, la Société est soumise à une clause restrictive en ce qui concerne le maintien d'un ratio financier. Au 28 février 2009, la Société ne respectait pas cette clause restrictive.

15 - DETTES D'EXPLOITATION

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	746 326	650 743
Salaires et commissions à payer	90 268	56 280
Provision pour garanties	11 355	7 182
Dépôts de clients	-	7 738
Prêt à demande-Caisse populaire Desjardins, taux variable + 4%	75 000	-
Sommes dues à des administrateurs*	375 000	100 000
	1 297 948	821 943

Transactions entre apparentés

*Les sommes dues à des administrateurs qui sont aussi actionnaires constituent des transactions entre apparentés au sens du chapitre 3840 du *Manuel de l'ICCA*. Ces billets à demande ont été versés sans autre condition, pour aider la Société au niveau de ses liquidités, afin de rencontrer ses obligations financières à court et moyen terme. Les modalités des sommes dues à ces administrateurs font présentement l'objet de négociations.

16 - DETTE À LONG TERME

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Effets à payer à Investissement Québec, d'un montant original totalisant 458 333 \$, plus les intérêts capitalisés, portant intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel et le taux préférentiel plus 2,75 %, garantis par une charge flottante sur les biens présents et futurs, remboursables à compter du 31 mars 2009 par versements mensuels de 5 647\$, échéants en mars 2014 (a) et (b)	349 835	338 812
Effets à payer, 11 %, remboursables par versements mensuels de 652 \$, capital et intérêts, échéant de décembre 2008 à octobre 2009	3 341	6 540
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs et sur les stocks, taux préférentiel plus 2,25 %, remboursable par versements mensuels de 2 166 \$, échéant en septembre 2008	-	2 166
Effet à payer, garanti par du matériel roulant d'une valeur nette comptable de 7 643 \$, sans intérêts, remboursables par versements mensuels de 485 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2009	3 880	6 795

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2009

16 - DETTE À LONG TERME (suite)

	28 février 2009	31 août 2008
	\$	\$
Sous-total	357 056	354 313
Effet à payer, sans intérêts, remboursable par versements annuels de 7 281 \$, échéant en octobre 2009 (c).	8 723	14 562
	722 835	762 879
Portion échéant au cours des douze prochains mois	69 709	49 189
	653 126	713 690

(a) La Société bénéficie d'un moratoire pour le remboursement de ces effets à payer et ce, jusqu'au 31 mars 2009 ainsi qu'une période de capitalisation des intérêts de deux ans qui prendra fin le 31 juillet 2009. À la fin de la période du moratoire, les effets à payer seront remboursables en versements égaux sur une période de cinq ans. De plus, en sus des versements mensuels, la Société devra effectuer annuellement un remboursement de capital correspondant à 20 % des fonds générés nets de la Société. La Société est présentement en discussion avec le prêteur pour prolonger le moratoire sur ces effets à payer. Des intérêts d'un montant de 11 023 \$ (2008-13 709 \$) ont été capitalisés aux effets à payer au cours du premier semestre de l'exercice en cours.

(b) En vertu de la convention de crédit, la société doit respecter certains ratios financiers. Au 28 février 2009, ces ratios ne sont pas respectés. Le créancier n'a pas signifié son intolérance à cet égard.

(c) Cet effet à payer est libellé en dollars américains et représente 7 281 \$ US.

17- DÉBENTURE

	28 février 2009	31 août 2008
Débeture non garantie et non convertible, taux nominal de 12 %, taux implicite de 25 %, remboursable par versements mensuels en capital de 4000 \$ jusqu'au 30 avril 2009 et de 15 846 \$ par la suite, échéant en juin 2011.	379 547	380 507
Portion court terme	166 462	167 778
	213 085	212 729

Au 28 février 2009, à la suite de la mise en place du financement des crédits d'impôt qui a été déboursé en mars, le calendrier de remboursement de la débeture a été modifié pour accepter des paiements mensuels en capital de 4 000 \$ jusqu'au 30 avril 2009 et de 15 846 \$ par la suite.

La Société négocie actuellement avec le créancier dans le but de modifier à nouveau le calendrier de remboursement afin de retarder le début des versements en capital de 15 846 \$.

18 - CAPITAL - ACTIONS

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires, participantes, avec droit de vote

Le tableau suivant indique la variation du capital-actions de la Société au cours des périodes terminées les :

Corporation Nuvolt inc.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

Au 28 février 2009

18 - CAPITAL - ACTIONS (suite)

	28 février 2009		31 août 2008	
	Nombre	Valeur attribuée	Nombre	Valeur attribuée
Solde, début de la période	52 810 329	5 377 565 \$	52 743 234	5 362 400 \$
Émission d'actions			67 095	15 165 \$
Solde, fin de la période	52 810 329	5 377 565 \$	52 810 329	5 377 565 \$

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation afin d'assurer sa pérennité et de fournir un rendement adéquat à ses actionnaires; de s'assurer d'un niveau de liquidités suffisant pour financer ses activités de recherche et développement ainsi que sa stratégie de commercialisation (La Société prend toutes les mesures à sa disposition pour gérer les liquidités de manière à éviter que ses actionnaires ne subissent les contrecoups d'une dilution); d'informer les actionnaires de toute raison pouvant résulter de la baisse ou la hausse du cours de l'action et d'assurer les actionnaires d'un rendement futur en maintenant une marge de profit adéquate sur ses ventes de produits et de services, tout en fixant un prix acceptable par le marché et concurrentiel.

La Société regroupe les capitaux propres et la dette à long terme dans la définition du capital.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des fonds disponibles pour gérer ses activités.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure du capital, la Société peut émettre de nouvelles actions, de nouvelles dettes ou acquérir ou céder des actifs. Il n'y a aucune assurance que les actions, si elles étaient mises en œuvre, porteraient fruit.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital de la part d'organisme de réglementation.

19 - OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

	28 février 2009		31 août 2008	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de l'exercice	3 840 656	0,11 \$	902 116	0,15 \$
Octroyées			3 054 000	0,10 \$
Annulées			(26 000)	0,10 \$
Exercées			(89 460)	0,15 \$
En cours, fin de la période	3 840 656	0,11 \$	3 840 656	0,11 \$
Options exerçables, fin de la période	3 340 656		2 464 656	
Juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours de la période	-		0,035 \$	

Corporation Nuvolt inc.**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**

Au 28 février 2009

20 - BONS DE SOUSCRIPTION

	28 février 2009		31 août 2008	
	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours, début de la période	15 866 666	0,19 \$	15 866 666	0,19 \$
Octroyées				
En cours, fin de la période	15 866 666	0,19 \$	15 866 666	0,19 \$
Bons de souscription exerçables, fin de la période	15 566 666	0,19 \$	15 466 666	0,19 \$

21 - ENGAGEMENT**Contrat de services**

Au cours de l'exercice 2008, la Société avait conclu une entente de services pour le développement de produits. Au 28 février 2009, le solde de cet engagement est nul.

Des sommes importantes sont dues au consultant visé par cette entente de services. Des discussions sont en cours afin de retarder le paiement de ces montants jusqu'au prochain financement intermédiaire.

22 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action ordinaire est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ou la perte assumée par les actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de la dilution qui pourrait survenir si les options d'achat d'actions et les bons de souscription visant à émettre des actions ordinaires étaient exercés en actions ordinaires au début de la période ou à la date de leur émission si elle est postérieure. La méthode du rachat d'action permet de déterminer l'effet de dilution des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Pour les périodes de trois et six mois terminées les 28 février 2009 et 29 février 2008, il n'y a aucune différence entre la perte nette de base et diluée par action, étant donné que l'effet dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription n'a pas été inclus lors du calcul, sans quoi l'effet aurait été antidilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action a été calculée d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

23 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation se détaille ainsi :

	28 février 2009 (3 mois)	29 février 2008 (3 mois)	28 février 2009 (6 mois)	29 février 2008 (6 mois)
Créances	160 946	(88 165)	(36 918)	(62 982)
Stocks	(24 964)	1 667	66 846	(51 321)
Frais payés d'avance	7 654	(8 881)	2 792	(21 867)
Dettes d'exploitation	(41 516)	(35 111)	112 901	(8 785)
Produits reportés	38	(914)	18 864	(3 477)
	102 157	(131 403)	164 486	(148 433)

24 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de change

La Société réalise une part importante de ses achats et ventes en monnaie étrangère, soit le dollar américain. Par conséquent, certains éléments d'actif et de passif sont exposés aux fluctuations du taux de change. Au 28 février 2009, l'actif net libellé en dollars américains et converti en dollars canadiens représente 27 424 \$. La Société n'utilise aucun instrument financier pour gérer les risques de fluctuation du taux de change.

Risque de crédit

Dans le cours normal de son exploitation, la Société suit la situation financière de ses clients. La Société ne croit pas être exposée à un risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients. La Société a plusieurs clients répartis dans divers secteurs géographiques, elle vérifie le crédit des nouveaux clients et comptabilise une provision pour créances irrécouvrables lorsque la direction considère qu'il y a un risque élevé de ne pas recouvrer la somme inscrite au compte Débiteurs. De plus, la Société dispose d'une assurance-crédit auprès d'un assureur pour la plupart de ses comptes débiteurs. Le risque maximal est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

Risque lié au taux d'intérêt

La Société a des emprunts à long terme portant intérêt à des taux variables. Par conséquent, la Société est exposée à un risque lié au taux d'intérêt basé sur la fluctuation du taux préférentiel. Cependant, un changement du taux préférentiel de 1% n'aurait pas d'effet significatif sur les résultats ni sur la situation financière de la Société.

Risque de liquidités

La Société dispose d'une facilité de crédit lui permettant d'avoir les fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers à court terme en relation avec son exploitation régulière. Les fonds ne sont présentement pas suffisants pour poursuivre le projet de développement et sa commercialisation.

La Société effectue un suivi hebdomadaire de ses liquidités, ce qui permet de pouvoir rechercher des liquidités supplémentaires en temps, lorsque requis. Le financement nécessaire vient principalement sous forme de dette et permet à la Société de poursuivre ses activités. Elle est en période de recherche de liquidités pour son projet de développement et sa commercialisation (voir page 4 du rapport de gestion - État des liquidités). Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Pour plus d'information, vous référer à la note sur la continuité de l'exploitation.

Juste valeur

La juste valeur des instruments financiers à court terme est comparable à la valeur comptable en raison de leur échéance prochaine et des conditions commerciales normales qu'ils comportent.

La juste valeur des avances à des actionnaires et des effets à recevoir n'a pu être déterminée puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Pour les emprunts à long terme, la juste valeur est comparable à leur valeur comptable en raison du taux d'intérêt variable qu'ils comportent et/ou de leur échéance prochaine.

Pour la débenture, la juste valeur est comparable à leur valeur comptable en raison du taux d'intérêt qui se rapproche du taux auquel la Société pourrait contracter un emprunt avec des conditions et une échéance semblable.

Corporation Nuvolt inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS

Au 28 février 2009

25 - INFORMATIONS SECTORIELLES

La société a examiné ses activités et a établi qu'elle les mène dans un seul secteur d'exploitation isolable. Ce secteur d'exploitation isolable unique tire ses produits de la vente d'équipements de neutralisation de courants de défaut et des systèmes de contrôle des équipements électriques de fermes.

La Société exerce ses activités à partir d'une seule place d'affaires. La totalité des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de la Société se situent au Canada.

Les produits par secteur géographique se détaillent comme suit :

	Second trimestre		Annuel à date	
	28 février 2009	29 février 2008	28 février 2009	29 février 2008
Canada	231 523 \$	244 114 \$	451 607 \$	535 218 \$
Etats-Unis	212 763 \$	134 498 \$	695 548 \$	191 477 \$
	444 286 \$	378 612 \$	1 147 155 \$	726 695 \$

Les produits ont été attribués aux secteurs géographiques d'après le pays de résidence des clients.

26 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2008, la Société a contracté un emprunt à demande auprès de la Caisse populaire Desjardins de Lévis pour financer 75% des crédits d'impôts RS&DE de l'exercice terminé le 31 août 2008 mais calculés au 31 juillet 2008. L'emprunt est au montant de 143 040 \$ et porte intérêt au taux préférentiel plus 3%. Cet emprunt est remboursable à même les encaissements reçus du gouvernement. Cet emprunt est garanti à 80% par un programme d'Investissement Québec et par une hypothèque sur l'universalité des créances grevant les crédits d'impôt présents et futurs de quelque nature que ce soit. Il implique de plus une lettre de crédit au montant de 13 410 \$.

Tel que l'entente le prévoyait, le prêt à terme de 75 000 \$ a été remboursé au moment de l'obtention du financement des crédits d'impôt RS&DE.

En mars 2009, les administrateurs ont accepté de convertir les billets à demande totalisant 375 000 \$ en billets à terme, remboursables dans 18 mois. Lors du prochain financement intermédiaire, les administrateurs auront la possibilité de les convertir aux mêmes conditions que les investisseurs.